

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

---

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1373

présenté par  
Mme Le Nabour, rapporteure

-----

### ARTICLE 9

I. – À l’alinéa 22, substituer aux mots :

« personnes mentionnées »

les mots :

« représentants mentionnés ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 23.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.